


SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Époxy industriel Passeport Elite Pare-vapeur et anti-humidité - Partie A PE700228
Autres moyens d'identification	N.D.
Usage recommandé	Revêtement époxy pare-vapeur d'eau
Restrictions d'utilisation	Inconnues
Identificateur du fournisseur	SCI COATINGS INC. 2821 Boulevard Le Corbusier Laval, Québec Canada H7L 4J5 www.scicoatings.com
No. 24 -hres	Numéro d'urgence 24 heures au Canada (CANUTEC): (613) 996-6666

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<p>Classification Sensibilisation cutanée catégorie 1B Corrosion/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A Toxicité aiguë, catégorie orale 5 Danger pour le milieu aquatique - aigu Catégorie 2 Dangereux pour le milieu aquatique - chronique Catégorie 2</p> <p>Éléments d'étiquetage</p>  <p>Mention d'avertissement Attention</p> <p>Mention de dangers H303 : Peut être nocif en cas d'ingestion. H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H401 : Toxique pour les organismes aquatiques. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>

Conseil(s) de prudence

Prévention:

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P264 Laver abondamment à l'eau et au savon après manipulation.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
 P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
 P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
 P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison/médecin/...si vous ne vous sentez pas bien.
 P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P391 Recueillir les déversements.
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans un récipient sûr conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

Autres dangers: Inconnu

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	% concentration
Produit de réaction:		
Bisphenol-A/epichlorohydrin	25085-99-8	60-100%
Alkyl (C12-C14) glycidyl ether	68609-97-2	1-10%
Alcool Benzylrique	100-51-6	1-10%

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Ingestion:

EN CAS D'INGESTION : Appelez un centre antipoison/un médecin/...si vous ne vous sentez pas bien.

Contact avec la peau :

Rincer à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou si vous ne vous sentez pas bien.

Contact visuel :

Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation :

Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.

En cas de contact avec la peau :

Nocif en cas de contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée. L'exposition peut produire une réaction allergique

Si dans les yeux :

Provoque de graves lésions oculaires.

En cas d'ingestion :

L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets indésirables

Soins médicaux immédiats et traitement spécial :

Instructions spéciales :

Si un médecin ou des soins médicaux sont nécessaires, avoir le contenant ou l'étiquette du produit à portée de main.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

En cas d'incendie : eau pulvérisée, mousse, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO₂)

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Lors d'un incendie, la fumée peut contenir le matériau d'origine en plus des produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive et des vêtements de protection contre l'incendie. Éviter tout contact avec ce matériau lors des opérations de lutte contre l'incendie. Si le contact est probable, enfiler des vêtements de lutte contre l'incendie entièrement résistants aux produits chimiques et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Zone dégagée. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements et un équipement de protection individuelle appropriés.

Méthodes et matériaux pour le confinement d'un déversement et le nettoyage

En cas de déversement, assurer une ventilation adéquate et absorber tout déversement avec des liants liquides inertes et éliminer les déchets en toute sécurité.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Porter une protection respiratoire lors de la manipulation. Éviter le contact corporel des récipients ou du contenu, à moins de porter un équipement de protection individuelle approprié. Porter une protection respiratoire lors de la manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver entreposer conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Tous les vêtements de protection doivent être propres et disponibles pour s'habiller avant le travail. Les mesures d'ingénierie ou les contrôles et les recommandations d'EPI ne sont que des lignes directrices et peuvent ne pas s'appliquer à chaque situation. Données non disponibles. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les exigences correspondantes sous <http://www.ccohs.ca/topics/hazards/chemical/chemicals/>

Contrôles d'Ingénierie appropriés

Ventilation locale requise. L'air d'appoint doit être fourni pour équilibrer l'air qui est éliminé par une ventilation locale ou générale. Prévoir une ventilation suffisante pour maintenir les vapeurs en dessous de la limite d'exposition permise. Des fontaines d'urgence pour les yeux et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. S'assurer que toutes les réglementations nationales / locales sont respectées.

Mesures de protection individuelle

Mesures générales

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Si les vêtements entrent en contact avec du matériel, ne pas le laisser sortir du lieu de travail. Nettoyez les mains et les peaux exposées après le travail et avant les pauses.

Protection des yeux et du visage

Utiliser des lunettes de sécurité hermétiquement fermées ou des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux qui sont résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques. Porter des vêtements imperméables, si nécessaire, afin de ne pas entrer en contact avec le produit.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.



SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide Clair
Odeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Point d'éclair	>93 °C
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible

Limites supérieures d'inflamabilité ou d'explosibilité.	Non disponible
Limites inférieures d'inflamabilité ou d'explosibilité.	Non disponible
Tension de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative (eau=1)	1.14
Solubilité dans l'eau	Partielle
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non réactif
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de manutention et de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Ce produit polymérisera s'il est mélangé avec une amine. Une chaleur considérable peut se dégager.
Condition à éviter	Évitez les températures dépassant le point d'éclair. Évitez tout contact involontaire avec les amines.
Matériaux incompatibles	Oxydants forts, alcalis forts, acides minéraux forts, amines.
Produits de décomposition dangereux	Inconnu

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'administration probables	Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux, ingestion.
Toxicité aiguë	Oral: Nocif en cas d'ingestion. Cutané: Nocif par contact avec la peau.
Données LD50 and LC50 Data	Indisponible
Corrosion/Irritation cutanée	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique	Non classés
Danger par aspiration	Non classé en fonction des données disponibles.
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées	Non classés

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut irriter les muqueuses, les yeux, le nez et les voies respiratoires. Peut provoquer une crise d'asthme chez les personnes ayant une hyperréactivité bronchique préexistante. L'exposition à des concentrations élevées peut entraîner une bronchite, un spasme bronchique et un oedème pulmonaire. Les effets sont généralement réversibles. Peut causer C.N.S. Dépression avec des symptômes de nausées, étourdissements, somnolence, étourdissements, perte de coordination.
Cancérogénicité	Inconnu
Toxicité pour la reproduction	Non classés
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classés
Effets d'interaction	Non classés

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Dangereux pour le milieu aquatique.
 Ceci n'est pas exigé par le SIMDUT.
 Ceci n'est pas requis par OSHA HCS 2012.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination des déchets
 Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU ; Nom d'expédition; Des classes); Groupe d'emballage (PG) du Règlement TMD : UN3082 ; MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (résine époxy bisphénol-A-(épichlorhydrine)); CLASSE 9 ; GE III

Numéro ONU ; Nom d'expédition; Des classes); Groupe d'emballage (PG) de l'IMDG (maritime) : UN3082 ; MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (résine époxy bisphénol-A-(épichlorhydrine)); CLASSE 9 ; GE III ; POLLUANT MARIN

Numéro ONU ; Nom d'expédition; Des classes); Groupe d'emballage (PG) de l'IATA (aérien) : UN3082 ; MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (résine époxy bisphénol-A-(épichlorhydrine)); CLASSE 9 ; GE III ; POLLUANT MARIN

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATIONS

Non requis en vertu de la réglementation canadienne.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS	
Date de préparation	Aout 2022
Date de la plus récente version révisée	14 août 2024
Indicateurs de révisions	L'ensemble du MDS a été modifié en août 2020 pour être conforme au SIMDUT 2015 qui intègre le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques pour les lieux de travail au Canada.
Références	(REACH), Annexe 11, modifié par le règlement (UE) No 2020/878-France .
ACGIH	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
ATE	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Service de résumés chimiques
DSL	Liste intérieure des substances
IARC	Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LC	Concentration mortelle
LD	Dosage mortel
NIOSH	Institut national de sécurité et de santé au travail
NTP	Programme social de toxicologie (État-Unis)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration, une division du gouvernement des États-Unis chargée de l'établissement et de la mise en pratique des règlements relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail.
PEL	Limite d'exposition admissible de l'Occupational Safety and Health Administration (Etats-Unis)
STEL	Limite d'exposition à court terme
TDG	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Valeur limite seuil
TSCA	Les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de le contrôle des substances toxiques
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Avis: Les faits énoncés et les recommandations faites concernant l'utilisation de ce produit sont basés sur des informations responsables. Aucune garantie d'exactitude n'est faite. Avant d'utiliser, déterminer la convenance de l'utilisation prévue du produit. L'acheteur assume tous les risques et responsabilités pour les pertes, dommages ou dépenses, directement ou indirectement, résultant de la manipulation ou de l'utilisation du produit ou de toute autre cause. Toutes les recommandations sont faites à condition que Passeport Élite ne soit pas responsable des dommages résultant de son utilisation puisque Passeport Élite ne peut pas contrôler les conditions dans lesquelles le produit sera transporté, stocké, manipulé ou utilisé par l'acheteur.